

Mlle Léonidas Bourgoïn, parce qu'elle n'a enseigné que quelques mois pendant les cinq dernières années qui ont précédé sa demande; M. Louis Warren, parce qu'il n'a enseigné que pendant dix-neuf ans en tout; Mlle Kate Launders, parce que le certificat de médecin qu'elle a produit n'indique pas qu'elle est incapable d'enseigner.

La Commission administrative fait ensuite l'examen des demandes de remboursement de retenues produites par les institutrices qui ont enseigné plus de dix ans et moins de vingt ans et elle accorde celles faites par les personnes suivantes:

Mme François Roy, née Adeline Gaumont, Mme Moïse Lapierre, née Emma Blais, Honorine Desjardins, Mme Aug. Auger, née Gaudette, Mme A. S. Jones, née Laraway, Zoële Couillard, Laura Langlois.

Elle rejette les demandes de remboursement faites par les personnes suivantes, vu qu'elles ne sont pas dans l'impossibilité d'enseigner à cause de maladie:

Mme J. R. Gagnon, née Boily, Mme Thomas Pelletier, née Michaud, Kezia Ann Trenholm, Parmélia Coutu, Eliza Jane Jessop, M. Anna Audette, Clara Rivard, A. Louise Shaw, Mme Arthur Fournier, née Monfette et Isola Tremblay.

Elle exige qu'un nouveau médecin soit consulté sur le droit que peuvent avoir au remboursement de leurs retenues, Mme Ephrem Chaput et Mme J. A. A. Lefebvre.

La demande de remboursement de Mme C. F. Laurent Dion est rejetée, vu qu'elle n'a enseigné que pendant un an dans les cinq dernières années.

La demande de remboursement de Azilda Bourgoïn et celle de Marie Lafontaine sont accordées à condition qu'elles prouvent qu'elles ont enseigné pendant au moins dix ans.

M. Perrault propose, appuyé par M. Rowell et il est résolu:

Que le traitement du secrétaire de la Commission administrative soit fixé à quatre cent cinquante piastres par année scolaire.

Et la Commission s'ajourne.

F. X. COUILLARD,

Secrétaire.

Anglicismes

ANGLICISMES	EQUIVALENTS FRANÇAIS
<i>Crâde</i> (de l'angl. <i>crowd</i>).....	Foule, multitude.
Une <i>crâde</i> de monde	Une foule, une multitude de gens.
Il y en avait une <i>crâde</i>	Il y en avait du monde, une foule
On dit quelquefois dans le même sens, <i>crâle</i> au lieu de <i>crâde</i>	
<i>Déqualification</i> (de l'angl. <i>disqualification</i>)	Enlever à quelqu'un ses droits politiques. la dégradation civique de quelqu'un.
Il est <i>déqualifié</i> pour sept ans.....	Il est privé de ses droits politiques pour sept ans.
Le néologisme français <i>déqualifier</i> n'a pas le sens spécial qu'on lui donne ici: <i>en-</i> <i>lever à quelqu'un ses droits politiques.</i> Il signifie: enlever une qualité, un titre, une qualification	
<i>Déqualification</i> (de l'angl. <i>disqualification</i> .)	Dégradation civique.
Il a subi la peine de la <i>déqualification</i>	Il a subi la peine de la dégradation civique.

(LE BULLETIN DU PARLER FRANÇAIS.)